Société du Grand Paris

EPT PLAINE COMMUNE
Reçu le
02 JUIN 2023
2023-06-053
Service Courrier

Affaire suivie par :
Bérénice LAPORTE
Juriste
01 82 46 21 31
berenice.laporte@societedugrandparis.fr

Monsieur Adel ZIANE
Vice-Président en charge de l'Aménagement et l'Urbanisme
Etablissement public territorial Plaine Commune
21, avenue Jules-Rimet
93218 SAINT-DENIS Cedex

Saint-Denis, le 30 Mai 2023

Lettre recommandée avec AR
1A 202 130 2750 2

Objet : Avis de la Société du Grand Paris relatif à la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal de Plaine Commune.

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier du 22 mars 2023, vous avez sollicité l'avis de la Société du Grand Paris, en qualité de personne publique associée, sur la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Plaine Commune.

J'ai le plaisir de vous indiquer qu'en l'état et au vu des documents transmis le projet de modification simplifiée du PLUi est compatible avec le projet du Grand Paris Express et n'appelle donc pas d'observation de la part de la Société du Grand Paris.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le président du directoire et par délégation

L. Probert

Luc PROBERT
Directeur juridique adjoint